

# PATRIMOINE ET DISCRIMINATION

Le Patrimoine mondial de l'UNESCO est-il vraiment représentatif de toutes les cultures ?



Répartition des sites classés au Patrimoine Mondial

## OUI

- dès sa création, l'UNESCO lutte contre le racisme et les discriminations, notamment la Conférence de 1979 où elle dénonce l'apartheid en Afrique du Sud (pays qui quittera l'organisation après cela) ou après le 11 septembre "rejette catégoriquement la thèse de conflits inéluctables de cultures et de civilisations" c'est-à-dire la thèse du choc des civilisations défendu par les Etats-Unis à l'époque
- même s'il y a peu de sites classés en dehors des pays occidentaux, ce sont eux qui reçoivent le plus de financements de la part de l'UNESCO pour entretenir ces sites
- la liste est en constante évolution et les sites culturels africains figurant sur la liste ont augmenté de 68% entre 2002 et 2011

## NON

- seul 78 biens se trouvent en Afrique (9% du total) et encore moins en Océanie. En comparaison, en France on en trouve 45, et en Italie 55
- c'est une organisation internationale où officiellement chaque Etat dispose d'un seul vote. Pourtant, le siège était à Genève lors de la création et aujourd'hui il est à Paris, et sur les 11 directeurs généraux qui ont été nommés, on trouve 6 Européens, 3 Américains, et seulement un Africain et un Asiatique
- certains universitaires (António da Silva) reprochent à cette institution de ne pas dénoncer le racisme envers les réfugiés de guerre en Europe avec la même vigueur que les crimes des islamistes au Proche-Orient
- les critères pour être sur la liste sont flous et avantagent les pays occidentaux (exemple de critère : "représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain")
- il est difficile pour les peuples non-occidentaux de faire valoir leurs droits dans ce genre d'organisations car elles sont régies par des textes juridiques complexes